



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Du jeudi 17 mars 2022

I. Ouverture de la séance à 18h30

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme DELOBEL M. GOMIS – Mme DUDOUET – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme VANDEL – Mme SEMIEM – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – Mme CREVON – M. BIGOT – M. BULARD – N. NICAISE – Mme FRIBOULET

Excusés ayant donné pouvoir

M. FRESSEL à Mme MEZRAR
M. BRUNET Mme ESCLASSE
M MIZABI à M. GESLIN Francis
Mme DUCHEMIN à Mme DELOBEL
M. PETIT à M GOMIS
M LEMAIRE à Mme DUDOUET
BOSQUIER à M BIGOT
M. LE NOE à M BULARD

Excusés

Mme DUVAL
M. Frédéric GESLIN
M JEANJEAN

M BULARD est nommé secrétaire de séance.

II. Contrôle du quorum

Le quorum est atteint

III. Contrôle des délégations de vote

1

Présents : 18

Pouvoirs : 8

Absent : 3

Votants : 26

IV. Désignation du secrétaire de séance

La présidente ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance. M BULARD est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction

Voix : 26

voix contre : 0

Abstention : 0

Finances locales 7.10 Divers.

2022-03-14 : Don de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf auprès du FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) – ACTION UKRAINE

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 26

voix contre 0

Abstention 0

Article unique : de contribuer au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) par le versement d'une aide d'un montant de 1 500 € afin d'exprimer sa solidarité de la commune envers les populations d'Ukraines. Cette dépense est inscrite au chapitre 65.

Finances Locales 7.1 décisions budgétaires

2022-03-15 : Adoption du Budget Primitif 2022

section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	9 474 143,00 €	9 474 143,00 €

section d'investissement

	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	4 094 408,00 €	4 094 408,00 €

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 22

voix contre 0

Abstention 4

Article unique : d'adopter le Budget Primitif 2022

Finances Locales 7.1 décisions budgétaires

2022-03-16 : Vote des taux d'imposition 2022

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 26 voix contre 0 Abstention 0

Article unique : de fixer les taux d'imposition 2022 au niveau de ceux de l'année 2021 soit :

Taxe d'habitation : 16.38%

Foncier bâti : 55.50%

Foncier non bâti : 72.99%

Finances locales 7 .5 subventions

2022-03-17 : Subvention au CCAS

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : 26 voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de verser une subvention de fonctionnement au CCAS pour l'exercice 2022 d'un montant de 365 000 €.

Article 2 : d'inscrire cette dépense au chapitre 65 du budget primitif communal.

Finances locales 7.1 décisions budgétaires

2022-03-18 : liste des biens de faible valeur – amortissements des immobilisations

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'inclure dans la liste des biens de faible valeur l'acquisition des livres, CD audio et DVD lus sur l'exercice 2022.

Article 2 : d'amortir en une fois ces biens l'année qui suivra l'acquisition.

Finances locales 7.10 Divers

2022-03-19 : apurement du compte 1069

L'obligation pour les communes de procéder à l'apurement du compte 1069, avant la mise en place de la nouvelle instruction budgétaire M57 ;

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de procéder en une fois à l'apurement du compte 1069 « Reprise 1997 sur l'excédent capitalisé – neutralisation de de l'excédent des charges sur les produits » par le compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour un montant de 77 880,00 €.

Article 2 : d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2022.

Commandes publique – 1.1. Marché Publics

2022-03-20 : Rectification de la Convention : constitutive d'un groupement de commande entre les communes de Rouen, Cléon, Elbeuf-sur-Seine, La Londe, Mont-Saint-Aignan, Oissel-sur-Seine, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen ainsi que les CCAS de Rouen et de Saint-Aubin-lès-Elbeuf voté par conseil du 02 février 2022

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de maintenir l'intégration de la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf au groupement de commande portant sur la fourniture de produits d'entretien et d'hygiène coordonné par la ville de Rouen ;

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à signer ladite convention et toutes pièces constitutives du marché à intervenir.

Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétences des communes

2022-03-21 : Convention de location longue durée de véhicules particuliers et utilitaires légers

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article unique : d'autoriser Madame la Maire à signer une nouvelle convention avec l'UGAP sur la location longue durée de véhicules particuliers et utilitaires et toutes pièces à intervenir.

Fonction publique 4.1 personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.2 recrutement – nomination

2022-03-22 : Tableau des effectifs

Au 1^{er} mars 2022 :

➤ Filière animation

Nombre de postes	Suppression	Nombre de postes	Création	Situation
		2	Adjoint d'animation – temps complet	Mise en stage

Au 1^{er} avril 2022 :

➤ Filière animation

Nombre de postes	Suppression	Nombre de postes	Création	Situation
		1	Adjoint d'animation – temps complet	Mise en stage

➤ Filière administrative

Nombre de postes	Suppression	Nombre de postes	Création	Situation
		1	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe – temps complet	Mise en stage

Le **conseil municipal**, sur l'exposé Madame Nadia MEZRAR, la Maire décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Madame la Maire à modifier le tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus.

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à prendre et à signer les arrêtés y afférents.

Domaines de compétence par thèmes 8.5 Politique de la ville, habitat, logement

2022-03-23 : Contrat de relance du logement 2021-2022

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Laurence ESCLASSE, adjointe à l'urbanisme, aux travaux, au développement économique, aux commerces et services décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de demander à bénéficier des aides de l'État dans le cadre du plan de relance du logement ;

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à signer ledit contrat avec les parties prenantes qui restent à définir, et les actes administratifs de demande d'aides y afférant.

Article 3 : d'inscrire les recettes au chapitre

Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes

2022-03-24 : Attribution des subventions 2022 aux associations

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Monsieur Yannick Gomis, Adjoint à la Maire chargé des Sports et de la vie associative décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

- Mme Vandel ne prenant pas part au vote pour l'association les Natern'ailes
- M Bulard ne prenant pas part au vote pour les associations suivantes : Handicap Avenir, Normandie Moldavie, Dominique Lemaitre et le cercle des Médailles Jeunesse et Sports
- M Francis Geslin ne prenant pas part au vote pour l'association ACL
- Mme Malinge ne prenant pas part au vote pour l'association syndicale du Bosc Tard

Pour l'association Sidi Brahim, Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : **17** voix contre 8 Abstention 1

Article 1 : d'approuver les montants de subventions allouées à toutes les associations suivant le tableau annexé à la présente délibération ;

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Pascale DELOBEL, Adjointe en charge de l'éducation, l'enfance, la Jeunesse et de la coopération décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver les subventions aux coopératives scolaires 2022 ainsi proposées.

Article 2 : d'inscrire les crédits au Budget Primitif 2022 (compte 6574).

Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes

2022-03-28 : Dispositif « Mon 1er Job »

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Pascale DELOBEL, Adjointe en charge de l'éducation, l'enfance, la Jeunesse et de la coopération décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'instaurer le dispositif « Mon 1^{er} job », à destination des jeunes Saint-Pierrais de 16 à 18 ans, inclus.

Article 2 : d'approuver la création de 52 contrats à durée déterminée suivant la proposition ci-dessus,

Article 3 : d'autoriser Madame la Maire, à signer les contrats à durée déterminée afférents sur cette période, pour le recrutement d'agents non titulaires, dans les conditions énoncées ci-dessus.

Autres domaines de compétences 9.1 autres domaines de compétence des communes

2022-03-29 : Périmètres scolaires

Les rues concernées par ce changement d'affectation sont les suivantes :

- Rue Gustave Flaubert
- Sente aux Sergents
- Rue Victor Schoelcher
- Impasse Victor Huet
- Passage Huet
- Rue de la Haline (pour la partie entre la Sente Amboise Paré et la rue Marie Samson)
- Rue de Louviers (pour la partie entre la Rue Tabouelle et la Rue de la Chesnaie)

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Pascale DELOBEL, Adjointe en charge de l'éducation, l'enfance, la Jeunesse et de la coopération décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article unique : d'adopter le périmètre scolaire des écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée de septembre 2022, conformément aux rues ci-dessus précisées et les modalités d'application progressives envisagées, et conformément au plan.

Finances locales 7.5 subventions

2022-03-30 : Subvention à l'association « Entre leurs mains »

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire chargée de la Culture, du Patrimoine et des Animations de la ville décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : de soutenir l'action de l'Association « Entre leurs mains » en versant une subvention de 250 euros ;

Article 2 : d'inscrire la dépense au chapitre 65 du BP 2022 ;

Domaines de compétence par thème 8.8 Environnement

2022-03-31 : Contrat avec ALCOME pour la collecte des mégots

Le **conseil municipal**, sur l'exposé de M. Taylor ROGERET, adjoint en charge du développement durable, de la transition écologique et du numérique décide par :

Voix pour : **26** voix contre 0 Abstention 0

Article 1 : d'approuver le contrat-type avec ALCOME ;

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à ledit contrat.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 20H45

La Maire

Nadia MEZRAR